



Nos revendications pour les AESH

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Aujourd'hui



Recruter
systématiquement
en CDI

En finir avec la précarité

Demain



Créer un corps de
fonctionnaires de
catégorie B pour les AESH

Un temps de travail choisi qui permette de vivre
dignement de son travail



Faire du temps complet
la norme et du temps
partiel un choix



Réévaluer la grille
de rémunération

Un métier enrichi et repensé



Garantir aux personnels une formation à la hauteur des besoins : formation initiale systématique et formations continues d'adaptation aux handicaps accompagnés



Prendre en compte dans le calcul du temps de travail des critères tels que le nombre d'enfants accompagné-e-s, le type de notification et le nombre d'établissements sur lesquels l'AESH intervient



Accroître, reconnaître et clairement définir comme du temps de travail le temps consacré aux réunions et aux échanges avec les autres professionnel·les. Cela nécessite d'augmenter les heures connexes

AESH, la CFDT vous conseille et vous
accompagne, rejoignez-nous !

